

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

<b>(1)</b> AUCH AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE <span style="float: right;"><b>(2)</b></span>
---

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE AUCH VILLE

**M14**

<b>Décision modificative N°2</b> <span style="float: right;"><b>(2)</b></span>  <b>voté par nature</b>
--

**BUDGET (3)** VILLE D'AUCH ASSAINISSEMENT

**ANNEE** **2014**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	<b>I Informations générales (6)</b>		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II Présentation générale du budget</b>		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III Vote du budget</b>		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes (7)</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - avec les opérations de l'état III B 3 ;
  - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>		
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>			

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)</b>	-36 400,00	-36 400,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		-36 400,00	-36 400,00

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		-36 400,00	-36 400,00
----------------------------	--	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général	129 000,00				129 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			99 400,00	99 400,00	99 400,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	16 100,00				16 100,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>145 100,00</b>		<b>99 400,00</b>	<b>99 400,00</b>	<b>244 500,00</b>
66	Charges financières	180 000,00				180 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>325 100,00</b>		<b>99 400,00</b>	<b>99 400,00</b>	<b>424 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	913 346,00		-149 400,00	-149 400,00	763 946,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	570 000,00		50 000,00	50 000,00	620 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 483 346,00</b>		<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>1 383 946,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 808 446,00</b>				<b>1 808 446,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
		<b>1 808 446,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 542 710,00				1 542 710,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	66 000,00				66 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 608 710,00</b>				<b>1 608 710,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	23 000,00				23 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 631 710,00</b>				<b>1 631 710,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	74 000,00				74 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>74 000,00</b>				<b>74 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 808 446,00</b>				<b>1 808 446,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
		<b>1 808 446,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 309 946,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 266,68				35 266,68
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	1 929 483,69		-99 400,00	-99 400,00	1 830 083,69
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 964 750,37</b>		<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>1 865 350,37</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	420 000,00				420 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			63 000,00	63 000,00	63 000,00
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>420 000,00</b>		<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>483 000,00</b>
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 384 750,37</b>		<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>2 348 350,37</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	74 000,00				74 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	251 000,00				251 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>325 000,00</b>				<b>325 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 709 750,37</b>		<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>2 673 350,37</b>

+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 673 350,37</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	600 000,00				600 000,00
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			63 000,00	63 000,00	63 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>600 000,00</b>		<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>663 000,00</b>
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>600 000,00</b>		<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>663 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	913 346,00		-149 400,00	-149 400,00	763 946,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	570 000,00		50 000,00	50 000,00	620 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	251 000,00				251 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 734 346,00</b>		<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>1 634 946,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 709 750,37</b>		<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>2 673 350,37</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 673 350,37</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>1 309 946,00</b>
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 400,00		99 400,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		50 000,00	50 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-149 400,00	-149 400,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>	

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	-99 400,00	-99 400,00	-99 400,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	63 000,00	63 000,00	63 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>-36 400,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>			

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	63 000,00		63 000,00
28	Amortissements des immobilisations		50 000,00	50 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		-149 400,00	-149 400,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>63 000,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>-36 400,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>129 000,00</b>		
6063	Fournitures d'entretien et de petit equi	2 000,00		
61558	Entretien reparat° autres biens mobilier	1 000,00		
617	Etudes recherche	30 000,00		
618	Services extérieurs divers	86 000,00		
6231	Insertions	5 000,00		
6236	Catalogue imprimés	5 000,00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>99 400,00</b>	<b>99 400,00</b>
6215	Personnel affecté par la coll rattacheme		99 400,00	99 400,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>16 100,00</b>		
658	Charges diverses de gestion courante	16 100,00		
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>145 100,00</b>	<b>99 400,00</b>	<b>99 400,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>180 000,00</b>		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	173 916,00		
66112	Intérêts- rattachement des icne	6 084,00		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>			
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (6)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>325 100,00</b>	<b>99 400,00</b>	<b>99 400,00</b>

023	Virement à la section d'investissement	913 346,00	-149 400,00	-149 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	570 000,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dotation aux amortissements	570 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 483 346,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 483 346,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 808 446,00</b>		

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	<b>Atténuations des charges</b>			
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes ...</b>	<b>1 542 710,00</b>		
70128	Autres taxes et redevances	1 364 710,00		
704	Travaux	50 000,00		
7062	Redevance assainis° non collectif	28 000,00		
7068	Autres prestations de services	100 000,00		
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>			
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>66 000,00</b>		
741	Prime pour epuration	66 000,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 608 710,00</b>		

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	23 000,00		
778	Autres produits exceptionnels	23 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 631 710,00</b>		

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	74 000,00		
777	Quote part subv investiss.virees au cpte	74 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>74 000,00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>1 705 710,00</b>		
---	---------------------	--	--

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>
+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").  
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>35 266,68</b>		
2031	Frais d'études	29 843,08		
2033	Frais insertion	5 423,60		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>1 929 483,69</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>
2315	Installations techniques, matériel...	1 929 483,69	-99 400,00	-99 400,00
	<b>Total des opérations (5)</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 964 750,37</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>420 000,00</b>		
1641	Emprunts en euro	420 000,00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>
2762	Créance / transfert droits à deduct° tva		63 000,00	63 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>420 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 384 750,37</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>
-----------------------------------	--	---------------------	-------------------	-------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	<b>74 000,00</b>		
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>74 000,00</b>		
139111	Agence de l'eau	4 000,00		
139118	Autres	10 000,00		
13913	Departement	60 000,00		
	<b>Charges transférées (9)</b>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>251 000,00</b>		
2315	Installations techniques, materiel...	51 000,00		
2762	Creance / transfert droits a deduct° tva	200 000,00		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>325 000,00</b>		

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 709 750,37</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>
---	---------------------	-------------------	-------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>-36 400,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00		
1068	Autres reserves	600 000,00		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières		63 000,00	63 000,00
2762	Creance / transfert droits a deduct* tva		63 000,00	63 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisation			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>600 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>600 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	913 346,00	-149 400,00	-149 400,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	570 000,00	50 000,00	50 000,00
28031	<i>Amortissement frais etude</i>	5 000,00		
281532	<i>Amort. instal. reseaux assainissement</i>	565 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 483 346,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	251 000,00		
2031	<i>Frais d'etudes</i>	50 000,00		
2315	<i>Installations techniques, materiel...</i>	200 000,00		
238	<i>Avances versees commande immobilisat</i>	1 000,00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 734 346,00</b>	<b>-99 400,00</b>	<b>-99 400,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>2 334 346,00</b>	<b>-36 400,00</b>	<b>-36 400,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>
----------------------------------

+

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>
---

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>-36 400,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.1</b>

#### A2.1 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (2)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANT INITIAL DE LA DETTE</b>	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>DETTE RESTANTE</b>
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A</b>														
00/06	Caisse d'Epargne	121 959,21	32 702,22	1	15		Taux fixe à 5.45 %	Taux fixe à 5.45 %	1 760,16	Taux fixe à 5.45 %	5,457	1 782,27		0,71
01/03	Crédit Agricole	503 081,76	132 313,01	1	15		Taux fixe à 5.05 %	Taux fixe à 5.05 %	2 852,08	Taux fixe à 5.05 %	5,059	6 681,81		2,86
02/03	Dexia CL	280 000,00	91 448,29	1	15		Taux fixe à 5.2 %	Taux fixe à 5.2 %	8 297,62	Taux fixe à 5.2 %	5,206	4 317,80		1,98
04/02	Banque Populaire	600 000,00	280 649,60	1	15		Taux fixe à 3.6 %	Taux fixe à 3.6 %	6 423,59	Taux fixe à 3.6 %	3,603	10 103,39		6,08
05/01	Crédit Agricole	670 000,00	398 465,44	1	15		Taux fixe à 3.38 %	Taux fixe à 3.38 %	14 967,32	Taux fixe à 3.38 %	3,383	13 468,13		8,63
06/02	Banque Populaire	200 000,00	120 240,69	1	15		Taux fixe à 3.75 %	Taux fixe à 3.75 %	3 011,47	Taux fixe à 3.75 %	3,752	4 509,03		2,60
07/03	Banque Populaire	600 000,00	401 367,73	1	15		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	14 559,27	Taux fixe à 4.35 %	4,352	17 459,50		8,69
09/02	Caisse d'Epargne	1 000 000,00	771 020,03	1	15		Taux fixe à 3.8 %	Taux fixe à 3.8 %	36 792,13	Taux fixe à 3.8 %	3,801	29 298,76		16,69
10/03	Banque Populaire	1 800 000,00	1 530 000,00	1	20		Taux fixe à 3.1 %	Taux fixe à 3.1 %	118 646,27	Taux fixe à 3.1 %	3,101	47 430,00		33,13
98/05	Caisse d'Epargne	26 459,54	7 694,86	1	15		Taux fixe à 4.2 %	Taux fixe à 4.2 %		Taux fixe à 4.2 %	5,326	161,69		0,17
99/01	Agence de l'eau Adour Garonne	158 470,75	12 190,15	1	13		Taux fixe à 0.49998 %	Taux fixe à 0.49998 %	783,36	Taux fixe à 0.49998 %	6,787	792,35		0,26
<b>TOTAL A</b>		<b>5 959 971,26</b>	<b>3 778 092,02</b>									<b>136 004,73</b>		<b>81,80</b>
<b>Barrière simple B</b>														
98/02 topic	Dexia CL	28 344,18	840 443,45	1	30		Si TEC 10(Postfixé)<6.25 alors 4.04-Max(0 et (2.17-TEC 10(Postfixé)))*0.5 sinon Euribor 03 M + 0.1	Si TEC 10(Postfixé)<6.25 alors 4.04-Max(0 et (2.17-TEC 10(Postfixé)))*0.5 sinon Euribor 03 M + 0.1		Si TEC 10(Postfixé)<6.25 alors 4.04-Max(0 et (2.17-TEC 10(Postfixé)))*0.5 sinon Euribor 03 M + 0.1	4,041	33 953,92		18,20
<b>TOTAL B</b>		<b>28 344,18</b>	<b>840 443,45</b>									<b>33 953,92</b>		<b>18,20</b>
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 cané D</b>														
<b>TOTAL D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 988 315,44</b>	<b>4 618 535,47</b>									<b>169 958,65</b>		<b>100,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					<b>5 829 844,69</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					5 829 844,69									
00/06	Caisse d'Epargne	05/01/2001	05/01/2001	05/01/2002	121 959,21	F	Taux fixe à 5,45 %	5,450	5,450	EUR	A	P	N	A-1
01/03	Crédit Agricole	05/11/2001	05/10/2001	05/10/2002	503 081,76	F	Taux fixe à 5,05 %	5,050	5,050	EUR	A	P	N	A-1
02/03	Dexia CL	01/08/2002	01/08/2002	01/11/2002	280 000,00	F	Taux fixe à 5,2 %	5,200	5,302	EUR	T	P	N	A-1
04/02	Banque Populaire	30/12/2004	30/12/2004	30/12/2005	600 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
05/01	Crédit Agricole	21/12/2005	21/12/2005	05/03/2007	670 000,00	F	Taux fixe à 3,38 %	3,380	3,380	EUR	A	P	N	A-1
06/02	Banque Populaire	30/12/2006	30/12/2006	30/12/2007	200 000,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	N	A-1
07/03	Banque Populaire	05/12/2007	05/12/2007	05/10/2008	600 000,00	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,350	EUR	A	P	N	A-1
09/02	Caisse d'Epargne	30/12/2009	30/12/2009	30/06/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	N	A-1
10/03	Banque Populaire	06/12/2010	06/12/2010	06/12/2011	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3,1 %	3,100	3,100	EUR	A	C	N	A-1
98/02 topic	Dexia CL	01/04/1998	01/04/1998	01/04/1999	28 344,18	C	Si TEC 10(Postfixé)<4,99 alors 4,99-((1/2) <sup>n</sup> (4,99-TEC 10(Postfixé))) Si TEC 10(Postfixé)<6,25 alors 4,99 % sinon Euribor 03 M + 0,1	5,450	5,450	EUR	A	P	N	B-1
98/05	Caisse d'Epargne	05/01/1999	05/01/1999	05/07/1999	26 459,54	F	Taux fixe à 4,2 %	4,200	4,244	EUR	S	P	N	A-1

1643 Emprunts en devises (total)															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>															
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)															
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					<b>158 470,75</b>										
1681 Autres emprunts (total)					<b>158 470,75</b>										
99/01	Agence de l'eau Adour Garonne	09/03/2001	09/03/2001	09/03/2002	158 470,75	F	Taux fixe à 0.49998 %	0,500	0,500	EUR	A	C	N	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
<b>Total général</b>					<b>5 988 315,44</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				4 606 345,32					207 309,91	405 567,05	169 166,30	57 290,12
1641 Emprunts en euros (total)				4 606 345,32					207 309,91	405 567,05	169 166,30	57 290,12
00/06	N		A-1	32 702,22	2,01	F	Taux fixe à 5,45 %	5,450	1 760,16	10 327,65	1 782,27	1 202,47
01/03	N		A-1	132 313,01	2,76	F	Taux fixe à 5,05 %	5,050	2 852,08	41 950,18	6 681,81	1 077,45
02/03	N		A-1	91 448,29	3,58	F	Taux fixe à 5,2 %	5,302	8 297,62	22 680,96	4 317,80	586,05
04/02	N		A-1	280 649,60	6	F	Taux fixe à 3,6 %	3,950	6 423,59	42 738,76	10 103,39	0,00
05/01	N		A-1	398 465,44	7,18	F	Taux fixe à 3,38 %	3,380	14 967,32	44 209,32	13 468,13	9 811,91
06/02	N		A-1	120 240,69	8	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	3 011,47	13 166,16	4 509,03	0,00
07/03	N		A-1	401 367,73	8,76	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	14 559,27	37 385,96	17 459,50	3 738,40
09/02	N		A-1	771 020,03	10,5	F	Taux fixe à 3,8 %	3,800	36 792,13	57 765,70	29 298,76	13 663,21
10/03	N		A-1	1 530 000,00	16,93	F	Taux fixe à 3,1 %	3,100	118 646,27	90 000,00	47 430,00	2 976,00
98/02 topic	N		B-1	840 443,45	14,25	C	Si TEC 10(Postfixé)<6.25 alors 4.04-Max(0 et (2.17-TEC 10(Postfixé))0.5) sinon Euribor 03 M + 0.1	5,450		37 647,50	33 953,92	24 234,63
98/05	N		A-1	7 694,86	0,01	F	Taux fixe à 4,2 %	4,244		7 694,86	161,69	
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (1)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>				12 190,15					783,36	12 190,15	792,35	
1681 Autres emprunts (total)				12 190,15					783,36	12 190,15	792,35	
99/01	N		A-1	12 190,15	0,19	F	Taux fixe à 0,49998 %	0,500	783,36	12 190,15	792,35	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>				<b>4 618 535,47</b>					<b>208 093,27</b>	<b>417 757,20</b>	<b>169 958,65</b>	<b>57 290,12</b>

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (2)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture												
	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co- contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple (total)																	
Taux complexe																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

<b>Emprunts</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						
Taux variable (total)						
Taux complexe (total)						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.7</b>

### A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	81,80%					
	Montant en euros	3 778 092 €					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	18,20%					
	Montant en euros	840 443 €					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Dettes en capital au 01/01/2014	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>TOTAL</b>																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S : semestrielle ; X : autre.

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>IV</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	Réseau construction	50	27/02/1993
	Etudes installation	30	27/02/1993
	Information materiel	5	27/02/1993
		10	27/02/1993
		3	27/02/1993
		20	27/02/1993
	0		

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)</b>			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>359 514,04</b>		<b>359 514,04</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**A6.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>102 736,00</b>		<b>102 736,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>102 736,00</b>		<b>102 736,00</b>
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	102 736,00		102 736,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>102 736,00</b>		<b>243,22</b>	<b>375 404,37</b>	<b>600000</b>	<b>1 078 383,59</b>	

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>359 514,04</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>1 078 383,59</b>
<b>Solde</b>	<b>+718 869,55</b>

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.